

FAR° NYON COMPTABILITÉ PASSÉE ET BUDGET PRÉVISIONNELS 2027-2030

	EXERCICE COMPTABLE 2023	EXERCICE COMPTABLE 2024	EXERCICE COMPTABLE 2025	BUDGET PREVISIONNEL 2026	BUDGET 2027	BUDGET 2028	BUDGET 2029	BUDGET 2030
PRODUITS								
RECETTES DIRECTES / DON								
Recettes propres	58'696.98	367'163.63	407'870.54	451'341.37	558'000.00	461'000.00	466'000.00	466'000.00
Fonds propres pour travaux de la salle des Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Recettes de coproductions/partenaires culturelles	22'594.00	23'790.00	21'913.70	25'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00
Pour-cent culturel Migros	52'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00
Loterie Romande	133'000.00	150'000.00	160'000.00	200'000.00	160'000.00	165'000.00	165'000.00	165'000.00
Soutien aux achats artistiques	135'000.00	150'000.00	150'000.00	150'000.00	160'000.00	165'000.00	165'000.00	165'000.00
Soutien aux achats infrastructure	0.00	0.00	10'000.00	50'000.00	0.00	0.00	20'000.00	0.00
Soutiens privés (fondations)	67'000.00	96'000.00	129'500.00	130'000.00	131'000.00	131'000.00	131'000.00	131'000.00
Soutiens privés pour travaux de la salle des Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sponsoring financiers et en nature	30'993.75	47'431.05	49'996.95	51'400.00	51'000.00	51'000.00	51'000.00	51'000.00
Ambassades	1'278.90	5'260.70	2'640.00	2'600.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00
SUBVENTIONS	663'124.10	646'056.00	617'394.50	716'584.00	631'584.00	641'584.00	646'584.00	646'584.00
Ville de Nyon	250'000.00	275'000.00	275'000.00	275'000.00	295'000.00	295'000.00	295'000.00	295'000.00
Ville de Nyon - soutien au Jubilé 2024	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Ville de Nyon compensation de l'augmentation de loyer	34'584.00	34'584.00	34'584.00	34'584.00	34'584.00	34'584.00	34'584.00	34'584.00
Ville de Nyon - travaux de la salle des Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Conseil régional	80'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00	80'000.00
Conseil régional - soutien au Jubilé 2024	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat de Vaud	170'000.00	180'000.00	180'000.00	180'000.00	180'000.00	190'000.00	190'000.00	190'000.00
Etat de Vaud - projet de transformation	100'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat de Vaud - soutien au Jubilé 2024	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat de Vaud - travaux de la salle des Marchandises	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Etat de Vaud - D.J.E.J	0.00	20'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Pro Helvetia	25'885.00	26'472.00	31'392.50	27'000.00	27'000.00	27'000.00	27'000.00	27'000.00
Autres collectivités publiques	2'655.10	0.00	16'418.00	15'000.00	15'000.00	15'000.00	20'000.00	20'000.00
TOTAL PRODUITS	1'030'287.73	1'053'926.54	1'068'735.87	1'274'584.00	1'092'584.00	1'107'584.00	1'132'584.00	1'112'584.00
CHARGES								
FRAIS ARTISTIQUES ET TECHNIQUES	316'773.31	316'506.69	344'797.42	315'306.00	327'950.00	337'950.00	337'950.00	337'950.00
Programmation	152'148.11	151'267.32	167'947.87	169'000.00	178'000.00	183'000.00	183'000.00	183'000.00
Frais de production	18'760.03	22'514.20	22'638.12	22'456.00	23'400.00	23'400.00	23'400.00	23'400.00
Déplacements/hébergement/transports	64'999.37	70'765.92	105'595.53	92'550.00	98'550.00	101'550.00	101'550.00	101'550.00
Personnel technique	47'615.60	46'084.50	20'690.00	4'300.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Matériel technique	33'250.20	25'884.75	27'925.90	28'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
FRAIS DE COMMUNICATION ET PRESSE	120'773.27	101'202.33	100'086.46	91'377.85	92'500.00	92'500.00	92'500.00	92'500.00
Support communication et diffusion	52'064.00	65'592.03	62'559.05	57'000.00	59'900.00	59'900.00	59'900.00	59'900.00
Graphisme, photo, video	17'069.15	25'969.00	27'346.30	25'051.50	24'500.00	24'500.00	24'500.00	24'500.00
Site internet	25'860.00	1'421.40	3'626.35	3'626.35	3'000.00	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Frais de relations publiques et conférence de presse & Presse	7'605.75	8'219.50	6'562.95	5'100.00	5'100.00	5'100.00	5'100.00	5'100.00
Etude de marché	18'174.37	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ACCUEIL DES PUBLICS	66'925.14	40'407.46	51'135.48	242'100.00	55'400.00	56'400.00	76'400.00	56'400.00
Personnel aménagement, signalétique et scénographie	20'548.81	13'229.70	13'917.60	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'000.00	16'000.00
Matériel aménagement, signalétique et scénographie	24'134.45	9'395.10	13'971.70	14'000.00	14'000.00	14'000.00	34'000.00	14'000.00
Aménagement / travaux salle des Marchandises	0.00	0.00	4'518.60	191'700.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Mesure d'accessibilité des publics	0.00	0.00	0.00	0.00	5'000.00	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Achats buvette et cuisine	22'242.88	17'782.46	18'827.58	19'000.00	19'000.00	19'000.00	19'000.00	19'000.00
Partenariat TPN	0.00	0.00	1'400.00	1'400.00	1'400.00	1'400.00	1'400.00	1'400.00
SALAIRES BRUTS	344'504.02	376'520.12	399'633.75	435'762.75	432'113.37	435'900.77	438'964.86	439'521.39
Direction, Programmation, Administration et Accueil	205'270.00	222'458.65	223'213.70	226'856.05	228'920.20	231'187.40	232'343.34	232'343.34
Coordination des travaux salle des Marchandises	0.00	0.00	0.00	8'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Participation, production, Communication et Presse	120'842.10	126'972.10	126'354.45	121'756.99	123'330.04	124'476.69	125'056.20	125'056.20
Equipe technique	0.00	0.00	20'818.05	46'525.78	46'645.24	46'878.46	47'112.86	47'112.86
Buvette, Cuisine, Billetterie	13'655.00	17'297.85	18'586.90	21'238.18	21'725.61	21'749.61	22'805.85	23'362.38
Autres salaires	4'736.92	9'831.52	10'666.65	11'385.75	11'492.29	11'608.61	11'646.62	11'646.62
CHARGES SOCIALES	62'605.10	68'827.00	71'201.52	87'152.55	86'422.67	87'180.15	87'792.97	87'904.28
FRAIS LOCAUX ET ASSURANCES	66'512.30	69'429.40	70'157.80	71'308.00	72'308.00	72'308.00	72'308.00	72'308.00
Location, frais aménagement et entretien	63'821.45	66'808.20	66'953.75	68'108.00	68'808.00	68'808.00	68'808.00	68'808.00
Assurances	2'690.85	2'621.20	3'204.05	3'200.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	49'402.91	80'326.38	31'327.30	33'206.00	27'300.00	27'300.00	28'300.00	27'300.00
Charges de bureau et frais administratifs	31'628.91	17'837.11	16'447.64	14'800.00	14'800.00	14'800.00	14'800.00	14'800.00
Charges d'informatique	7'620.00	8'052.62	7'719.42	7'950.00	8'000.00	8'000.00	8'000.00	8'000.00
Honoraires révision des comptes	10'154.00	3'516.00	3'650.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00	3'500.00
Mandat HETS analyse permaculture	0.00	0.00	0.00	5'456.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Frais de formations	0.00	6'420.65	1'843.79	1'500.00	1'000.00	1'000.00	2'000.00	1'000.00
Charges exceptionnelles	0.00	0.00	1'666.45	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution aux fonds	0.00	44'500.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL CHARGES	1'027'497.05	1'053'219.38	1'068'339.73	1'276'213.15	1'093'994.05	1'109'538.93	1'134'215.84	1'113'883.67
REPORT TOTAL CHARGES	1'027'497.05	1'053'219.38	1'068'339.73	1'276'213.15	1'093'994.05	1'109'538.93	1'134'215.84	1'113'883.67
REPORT TOTAL PRODUITS	1'030'287.73	1'053'926.54	1'068'735.87	1'274'584.00	1'092'584.00	1'107'584.00	1'132'584.00	1'112'584.00
RESULTAT FINAL	2'790.68	707.16	396.14	-1'629.15	-1'410.05	-1'954.93	-1'631.84	-1'299.67

Bilan 2023-2025

Un résumé du bilan se trouve ci-dessous, les indicateurs d'évaluation et [les rapports d'activités annuels](#)¹ permettent d'entrer dans les détails. Les aftermovies² donnent un aperçu vivant et visuel.



En haut à gauche : Nicolas Barry, *La demande d'asile*, collaboration avec l'Évam et le service de la cohésion sociale de la ville de Nyon et l'Association des habitants de la Levratte et Pré-Fleuri, août 2025, © Julie Folly / en haut à droite : Annina Mosimann, *Bestiarium*, août 2025, © Julie Folly / en bas : Mélissa Guex & Clément Grint, *DOWN*, août 2024, © Matthieu Moerlen

¹ Les pdf des rapports d'activité annuels se trouvent en bas de la page.

² aftermovie 2025 : <https://vimeo.com/1094768647?fl=pl&fe=sh>

aftermovie 2024: <https://vimeo.com/1007947585?fl=tl&fe=ec>

aftermovie 2023: <https://vimeo.com/859709889?fl=tl&fe=ec>

Fondé en 1984 à Nyon, le far° festival et fabrique des arts vivants est aujourd’hui reconnu en Suisse comme à l’étranger pour son exploration des arts vivants. Il se caractérise principalement par son festival du mois d’août. De septembre à juillet, le far° est une fabrique des arts vivants. L’équipe permanente est composée de cinq personnes, la direction du far° est assumée depuis février 2022 par Anne-Christine Liske.

Les indicateurs d’évaluation de la Convention montrent que l’équipe engagée du far° a atteint les objectifs demandés. Ceci est à relever à la fois au niveau de la fréquentation, de l’accompagnement à la création et de l’accueil de spectacles existants, au niveau des mesures d’inclusivité mises en œuvre, de la gestion de l’équipe et de l’importance accordée à la durabilité.

Le far° festival des arts vivants (août)

- Un festival pluridisciplinaire dans différents espaces et salles de la ville de Nyon et de la Région de Nyon (incluant dès 2023 une programmation pour tous les âges et une scène musicale) avec des artistes de Nyon, de Romandie, de Suisse et de l’international ;
- Une augmentation de la fréquentation (la moyenne de fréquentation de 2016 à 2019 s’élevait à 3’700 personnes)

Année	2021	2022	2023	2024	2025
Festival	2’300	2’800	3’900	4’380	3’900
Festival & fabrique	4’262 ³	3’100	4’321	4’769	4’512

- Un travail important sur l’inclusivité et l’accessibilité : des propositions pour les publics en situation d’handicap visuel et auditif, des représentations Relax, des tarifs à choix et des propositions offertes aux publics, des offres de médiation et de workshops ;
- La résidence artistique « Watch&Talk » soutenue par Pro Helvetia

Le far° fabrique des arts vivants (de septembre à juillet)

- Accompagner la création artistique en vue du festival (en moyenne 150 jours de résidence par an, environ la moitié des spectacles du festival est répétée à Nyon dans la Salle des Marchandises) ;
- Créer et poursuivre les liens avec les publics de Nyon et de la Région de Nyon tout au long de l’année à travers des ouvertures de résidences et quelques spectacles (collaboration avec l’EPFL chaque année, collaboration avec la ville de Nyon en 2025) et des projets de médiation et de participation culturelle (*Dream Teen, A ce stade*) ;
- Extra Time Plus, réseau national de coproduction et de diffusion en partenariat avec Südpol Luzern et LAC Lugano (4^e édition en 2026) : 3 artistes soutenu-e-x-s par an pour la 2^e ou 3^e création après la sortie d’école professionnelle ;
- Récits du futur, une résidence de recherche, d’écriture et de création en partenariat avec l’UNIL et son Centre de compétence en durabilité et la Grange, ShanjuLab Gimel et la SSA (4^e édition en 2026) : sélection de l’artiste suite à un appel à candidatures, présentation d’un texte inédit à chaque festival (Marion Thomas, Danae Dario, Elise Perrin, Giulia Belet).

Un far° permacole

- depuis 2022 l’équipe du far° s’inspire des outils de la permaculture pour rendre le far° plus durable et investir les relations du far° dans son territoire ;
- une équipe durable, compétente et engagée (équipe permanente et festivalière stable > efficience dans le travail) tout en restant dans des effectifs stables ;
- reconnaissance du projet en Suisse et à l’étranger (Université de Lyon 2, Forum Économie & Culture, UNIL, Greenstages projet Europe Creative, Vert le futur) et des workshops avec des partenaires en Suisse (FIT Lugano, TanzPlanOst, La Grange UNIL, Sévelin³⁶).

³ incluant l’ensemble des élèves du Collège de Marens lors d’une exposition sur place

Projet artistique 2027-2030



En haut : Fléchir le Vide en avant en faisant une torsion de côté, *Amour Super* (fête dans la Cour des Marchandises), août 2024, © Matthieu Moerlen / en bas : Johanna Heusser, *Valse, valse, valse* (spectacle à l'Usine à gaz), août 2025, © Julie Folly

Avril 2026

Sommaire

1.	Le projet du far° en quelques mots	3
1.1.	Un festival et une fabrique des arts vivants	3
1.2.	Laboratoire d'expérimentation durable	3
1.3.	Accompagner des artistes de la relève	3
1.4.	La création in situ	3
2.	Le far° festival des arts vivants	4
2.1.	Un festival de création inscrit dans le tissu local	4
2.2.	L'inclusivité et l'accueil de tous les publics	5
2.2.1.	La médiation au festival	5
2.2.2.	Les mesures d'inclusivité	5
2.2.3.	L'accessibilité économique	6
3.	Le far° fabrique des arts vivants, fabriquer les spectacles et fabriquer les publics	6
3.1.	Le soutien à la création	6
3.1.1.	La Salle des Marchandises, un lieu de répétitions et de création	6
3.1.2.	Extra Time Plus, réseau national de coproduction et de diffusion	7
3.1.3.	Récits du futur, réseau art-science vaudois	7
3.2.	La participation culturelle et la médiation toute l'année	8
3.2.1.	Le far° et les écoles	8
3.2.2.	Projets participatifs et événements ponctuels	8
4.	Le far° permacole	9
5.	Conclusion	9

1. Le projet du far° en quelques mots

Fondé en 1984 à Nyon, le far° festival et fabrique des arts vivants est aujourd’hui reconnu en Suisse comme à l’étranger pour son exploration des arts vivants (danse contemporaine, théâtre, performance, cirque, musique et tout autre forme artistique éphémère, activée par des artistes en présence d’un public).

1.1. Un festival et une fabrique des arts vivants

Chaque année au mois d’août, le far° Nyon organise un festival pluridisciplinaire, qui fait la part belle aux artistes de la relève et à la création in situ (à savoir en dehors des salles de spectacle). Durant une dizaine de jours, celui-ci réunit artistes et publics (3'900 personnes en 2023, 4'380 personnes en 2024, 3'900 personnes en 2025) autour de projets inventifs et audacieux, dans un cadre convivial, propice aux rencontres. De septembre à juillet, le far° déploie son activité sous la forme d’une fabrique : il accueille des artistes en résidence, organise des projets participatifs et s’ouvre ponctuellement aux publics pour des rencontres.

1.2. Laboratoire d’expérimentation durable

Depuis 2022 et l’arrivée de la nouvelle direction, le far° Nyon développe une approche permacuratorial des arts vivants¹, dans le but de les rendre plus durables – aussi bien écologiquement, humainement, artistiquement que socialement. Se positionnant comme un laboratoire d’expérimentation dans un monde en transition, le far° contribue, par son fonctionnement comme par sa programmation, aux débats sociétaux actuels.

1.3. Accompagner des artistes de la relève

Le soutien à la création fait partie des missions principales du far°, qui s’engage plus particulièrement dans l’accompagnement d’artistes en début de carrière. Il leur consacre plusieurs programmes spécifiques. Ainsi, le dispositif Extra Time Plus, porté par le far° en collaboration avec Südpol (Lucerne) et des partenaires à Lugano au Tessin, offre un soutien à la production et à la diffusion au niveau national à des artistes basé·e·x·s dans différentes régions linguistiques de Suisse.

1.4. La création in situ

Outre les outils classiques de la (co)production de spectacle, le far° a développé une expertise particulière dans le soutien à la recherche artistique et transdisciplinaire et à la création in situ, en lien étroit avec le territoire local. L’équipe du far° connaît de nombreux espaces différents dans la région nyonnaise (champs, cours d’eau, forêts, jardins, parcs, mais aussi passages souterrains, bâtiments historiques, etc.) ; des projets artistiques du festival se (re)créent en lien avec ces espaces naturel ou urbains.

L’équipe du far° a par ailleurs de nombreux liens avec des équipes de recherches de différents centres de formation (Agroscope, UNIL...) et des spécialistes de différents champs non-artistiques. Au fil des projets, ce réseau s’agrandit dont bénéficient les artistes et ensuite les publics.

¹ Initié sous la forme d’une recherche collective, cette démarche a donné lieu à une publication conçue et rédigée par l’équipe annuelle du far° Nyon avec Leila Chakroun, Clément Demaurex et Gregory Stauffer (<https://far-nyon.ch/publication-perma-culture/>). Le projet a également pris la forme d’ateliers, organisés dans différentes régions de Suisse en partenariat avec des institutions culturelles ; une documentation vidéo explicite ces ateliers (<https://far-nyon.ch/plantons-perma-curatoriaux/>).

2. Le far° festival des arts vivants

- Un festival pluridisciplinaire dans divers endroits d'une dizaine de jours chaque année au mois d'août
- Un lieu convivial animé (buvette, scène musicale)
- Des nombreux dispositifs de médiation et d'inclusion pour accueillir tous les publics
- Une gratuité partielle, un accès équitable à l'offre culturelle

2.1. Un festival de création inscrit dans le tissu local

Chaque année au mois d'août le far° transforme la Ville et la Région de Nyon en une scène d'art vivant grâce à une vingtaine de spectacles de théâtre, de danse, de performance et de cirque, des dispositifs de médiation (cf. 2.2.) ainsi qu'une programmation musicale. **Le festival propose ainsi une trentaine d'événements pour tous les âges et tous les goûts.**

Des artistes de Nyon, de Romandie, de Suisse et d'ailleurs viennent jouer à Nyon. Le far° accorde une priorité aux pratiques et artistes de la relève tout en présentant également des artistes avec un grand parcours pour montrer une très large palette de propositions artistiques aux publics de Nyon et du District de Nyon.

Les présentations dans différents endroits de la ville et du District de Nyon sont uniquement possibles grâce à un réseau important de partenariats locaux. Jusqu'à présent le far° a ainsi collaboré entre autres avec des acteurs nyonnais comme l'Interlude (respectivement la bibliothèque de Nyon), l'Association des habitants de la Levratte et Pré-Fleuri, le Château de Nyon, la Scène Nord et des acteurs de la Région de Nyon comme les communes de Saint-Cergue, Duillier ou Gland. Ce réseau est nourri chaque année ; certains partenariats se renouvellent et de nouveaux se créent en fonction des spécificités des projets artistiques.

Le far° se caractérise comme un festival de création et présente ainsi de nombreuses créations de spectacles, des premières suisses et romandes. Une partie importante de ces spectacles sont répétés auparavant à Nyon dans le cadre du far° fabrique des arts vivants (cf. 3.1.). Parallèlement la durabilité des spectacles est tout aussi importante. Chaque année le public nyonnais a ainsi la chance de pouvoir voir des spectacles pour la première fois à Nyon, qui tournent par ailleurs sur d'autres scènes en Suisse romande.

Notamment la présentation de créations et premières romandes et suisse attire chaque année un nombre important de professionnel·le·x·s et programmeur·ice·x·s au festival (en moyenne 50 à 60 personnes par festival). **Ceci place le festival far° comme un lieu incontournable de la scène d'art vivant en Suisse.**

Chaque été, l'équipe du far° s'entoure d'architectes pour aménager un lieu convivial incluant la buvette et une scène musicale proposant des concerts live d'artistes de la relève de musique contemporaine et des dj-sets. L'équipe du far° veille à une offre locale et financièrement accessible. La programmation musicale inclut une diversité de projets d'artistes de Romandie, de toute la Suisse et de l'international. **Ce lieu estival en plein centre-ville participe à l'animation de la ville de Nyon en plein mois d'août.**

Dans l'idée de voir la culture pleinement comme lieu de travail et de s'inscrire dans la politique culturelle cantonale et le Message culturel national, une meilleure rémunération des artistes travaillant au festival est nécessaire. La nouvelle convention, avec l'augmentation

demandée, permettra d'honorer les cachets conseillés par la Commission romande de diffusion des spectacles (Corodis)² pour les artistes suisses du festival.

2.2. L'inclusivité et l'accueil de tous les publics

2.2.1. La médiation au festival

L'équipe du far° Nyon défend la création contemporaine innovante tout en ouvrant son festival à tous les publics.

Pour ce faire, elle développe tous les ans de nombreux dispositifs de médiation. Lors de chaque festival ont lieu des introductions à des spectacles pour entrer encore plus rapidement dans l'univers du spectacle, en savoir plus sur le contexte, le texte, la chorégraphie, la mise en scène ou la scénographie. Pour certains spectacles des rencontres avec des artistes, en y associant parfois des spécialistes externes, pour ouvrir les échanges vers des thématiques en dehors du champ artistique sont proposées et modérées par des membres de l'équipe du far°. Des artistes du festival invitent à des workshops découvrant leur champ artistique par la pratique (danse, théâtre, clown...).

Ce programme de médiation est proposé gratuitement en marge des spectacles.

2.2.2. Les mesures d'inclusivité

Une grande importance est donnée à l'accueil de tous les publics et de toutes les générations. Ceci se concrétise par des actions ciblées en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité.

Ainsi, un âge conseillé est indiqué pour chaque spectacle ce qui rend le festival davantage accueillant et accessible pour les familles.

Le far° étant membre de l'association Relax Vaux depuis 2023, chaque année des représentations plus inclusives, bénéficiant d'un accueil et d'une communication adaptés, sont mises en place.

Une attention particulière est portée à l'accessibilité des lieux, vrai challenge en ayant comme cœur d'activité la présentation de spectacles dans des lieux divers et parfois insolites. En 2025, 86% des événements étaient accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des pictogrammes sont insérés au programme du festival pour repérer facilement les lieux accessibles aux PMR, les spectacles sans texte, les représentations Relax, les représentations accessibles au public en situation d'handicap visuel etc.

Différentes mesures d'inclusivité ont pu être développées de manière plus éparses et expérimentales. Cela a commencé à porter ses fruits, notamment en 2025 avec le spectacle *All of me* comportant une audiodescription pour le public en situation d'handicap visuel dans le dispositif artistique. **L'équipe du far° souhaite maintenant inscrire ces mesures davantage dans son projet artistique.**

Convaincue qu'un festival plus inclusif avec des dispositions mises en place pour certaines personnes, le sera pour tous les publics. Dans ce sens, l'équipe du far° prévoit de consolider la collaboration avec des partenaires spécialisés (EVAM, service de la cohésion sociale de la Ville de Nyon, écoles...) de manière proactive. **Cette dynamique permettra de toucher des publics souvent éloignés de l'offre culturelle et de consolider la fonction du festival comme espace de proximité, accessible et fédérateur au cœur de la ville.**

Le budget de la nouvelle convention prévoit un montant très raisonnable pour la mise en place régulière de mesures d'inclusivité. Ceci évitera de dépendre uniquement de financements

² La (Corodis) a développé outil-baromètre à disposition des compagnies indépendantes, des théâtres et festivals ainsi que des collectivités publiques pour établir des prix de cession : <https://corodis.ch/outils-pratiques/calculer-prix-de-cession/>

ponctuels (comme c'est le cas actuellement) et ainsi de faire connaître les dispositifs à long terme auprès des publics concernés. À titre d'exemple, un spectacle d'une heure traduit en langue des signes par l'association Écoute Voir coûte 6'000 chf et une audiodescription réalisée en chuchotage³ assurée par l'association Résonance coûte 1'860 chf (1 spectacle, 2 représentations).

Dans ce sens le far°, invité par la Région de Nyon, commence une collaboration étroite avec d'autres acteurs régionaux (notamment Usine à Gaz, Visions du réel, Paléo) pour l'achat de matériaux (rampes d'accès, boucles magnétiques...) et un échange de bonnes pratiques pour rendre ensemble les événements du District de Nyon encore plus accessibles.

2.2.3. L'accessibilité économique

Le far° Nyon veille à garantir une accessibilité économique réelle à son offre culturelle. Sa politique tarifaire est pensée pour rester abordable, avec des prix modérés et au choix.

Par ailleurs chaque année l'équipe du far° pense une partie des spectacles en offre gratuite pour les publics. Il s'agit ici généralement de projets proposés en espace public et de l'initiative conçue pour les 40 ans du far° en 2024 « Mercredi, c'est gratuit ». Cette dernière visait à offrir tous les spectacles d'un mercredi du festival et elle a été renouvelé en 2025 avec l'ambition de la poursuivre les années à venir constatant des salles combles ce jour-là et surtout de nouveaux publics.

Cette approche de l'accessibilité économique permet de lever les freins financiers à la venue des personnes et de potentiellement générer des nouvelles recettes au bar du festival. **L'équipe du far° vise ici à assurer un accès équitable à la culture, en particulier pour les publics aux ressources limitées, et à renforcer le rôle du festival comme lieu d'échange et de service public de la culture.**

3. Le far° fabrique des arts vivants, fabriquer les spectacles et fabriquer les publics

- La Salle des Marchandises, un lieu de création en Suisse romande
- Des dispositifs de soutien de longue durée avec des partenaires nombreux
- Un lien avec les publics nyonnais toute l'année

3.1. Le soutien à la création

Le far° accueille toute l'année des résidences artistiques à la Salle des Marchandises (en moyenne 150 jours de résidence par année). **L'objectif du projet artistique futur est de renforcer les soutiens financiers à la création tout en maintenant les dispositifs de soutien pour des artistes émergent·e·x·s.** Cette amélioration des conditions augmentera l'attractivité de Nyon comme lieu de création artistique dans le territoire romand et national.

3.1.1. La Salle des Marchandises, un lieu de répétitions et de création

Environ la moitié des spectacles présentés chaque année au festival est répétée à Nyon. En prenant ce risque de la création, le far° participe au dynamisme culturel du District de Nyon et ce, jusqu'au niveau national.

³ Le chuchotage est une technique éprouvée pour rendre une pièce de théâtre accessible aux personnes en situation de handicap visuel. Il s'agit d'une forme d'audiodescription pour une petit groupe de personnes qui engage moins de préparation et de technique que l'audiodescription classique.

Des artistes du festival prochain et du festival de l'année suivante viennent répéter et créer les spectacles aux Marchandises. Chaque résidence dure en moyenne une semaine et les équipes artistiques sont généralement composées de plusieurs personnes.

En fonction des besoins des artistes, l'équipe permanente du far° accompagne les artistes par leur expertise avec des conseils pour le montage de production (recherche de fonds, établissement des budgets...), la dramaturgie (participation à certaine répétition comme regard extérieur) et la diffusion (invitation de professionnel-le-x-s pour venir voir les spectacles au festival).

L'équipe du far° tient à mieux prendre en compte toutes les étapes du travail artistiques et de rémunérer les artistes avec des apports en coproduction lors de la fabrique des arts vivants.

Actuellement ce soutien est généralement de 1'500 chf par semaine. L'objectif de la nouvelle convention serait d'augmenter ces soutiens à la création pour prendre en compte une rémunération de plus d'une personne dans une équipe de création d'un spectacle.

En plus des résidences artistiques de création pour le festival du mois d'août, le far° propose des résidences « hospitalités ». Dans ce cas, la Salle des Marchandises est mise à disposition gracieusement d'artistes de la région qui présenteront ensuite leurs spectacles ailleurs qu'au far°.

Actuellement l'équipe du far° étudie de rejoindre des nouveaux réseaux de création comme le réseau suisse de la création de cirque Swiss Circus Arts Network ou A vol d'oiseau – programme de mobilité franco-suisse des arts de la rue.

Pour rendre la Salle des Marchandises encore plus adaptée à la création de spectacles, une demande de financement est en cours (avec d'ores et déjà, un préavis positif de la Ville de Nyon et de la Loterie Romande). Ces travaux permettront d'obscurcir de manière simple la salle ce qui rendrait possible l'utilisation actuelle avec la lumière du jour et une utilisation plus théâtrale pour la création des lumières pour les spectacles futurs. Des luminaires théâtre LED seront installées de manière permanente. **Grâce à cette rénovation durable, la Salle des Marchandises augmenterait son potentiel comme lieu de la création en Suisse romande.**

3.1.2. Extra Time Plus, réseau national de coproduction et de diffusion

Le dispositif Extra Time Plus, initié en 2022 au changement de direction du far°, insère le far° dans un nouveau réseau national de promotion de la relève. **Ce projet unique en Suisse réunit le far° Nyon, le Südpol Lucerne et jusqu'en 2026 le LAC Lugano afin d'encourager ensemble les artistes de l'émergence des trois régions linguistiques au niveau national.** Ce soutien correspond à des périodes de résidence, un apport en coproduction financier, des conseils administratifs et dramaturgiques et des représentations à Nyon, Lucerne (festival Eyes On – Südpol) et au Tessin. Le partenariat tessinois évoluera dès 2027 en intégrant a priori le Teatro Bellinzona/Festival Territori (festival de théâtre en espaces urbains) et la Fondazione Claudia Lombardi (à la place du LAC).

Ensemble, les institutions visent à soutenir, prolonger et stimuler les démarches d'artistes de la relève contemporaine suisse. **Le programme soutien des artistes pour leur deuxième ou troisième création professionnelle et est ainsi un dispositif tremplin important.**

Extra Time Plus favorise la mise en réseau et le dépassement de frontières linguistiques pour les institutions culturelles et les artistes participant-e-x-s. Les institutions partenaires contribuent à favoriser une reconnaissance régionale et une visibilité nationale des artistes grâce à la diffusion de leurs œuvres.

3.1.3. Récits du futur, réseau art-science vaudois

Depuis 2023, le far° festival & fabrique des arts vivants organise chaque année Récits du futur, une résidence de recherche, d'écriture et de création. Son but est d'inciter la création de

spectacles sur la durabilité à même de modifier nos imaginaires collectifs et de nous mobiliser. Cette résidence ne vise ni à produire des textes univoques ni à fournir des solutions simplistes. Si les arts vivants ont un rôle à jouer dans la société, c'est parce qu'ils savent nous toucher tant intellectuellement qu'émotionnellement et composer avec nos ambivalences.

Ce dispositif original a d'emblée bénéficié d'une collaboration avec le CCD – Centre de compétences en durabilité de l'Université de Lausanne, le ShanjuLab à Gimel et du soutien de la SSA – Société Suisse des Auteurs. En 2025, Récits du futur a été consolidé. D'une part, la SSA s'est engagée sur trois ans jusqu'en 2027. D'autre part, La Grange, Centre / Art et Sciences / UNIL s'est associée à la résidence, permettant d'en améliorer les conditions.

3.2. La participation culturelle et la médiation toute l'année

Le deuxième volet de la fabrique des arts vivants constitue le lien avec les publics du festival tout au long de l'année et le développement de nouveaux publics. La présence d'artistes de septembre à juillet est un terrain idéal pour ce travail.

3.2.1. Le far° et les écoles

L'équipe du far° a une grande expérience pour intervenir au niveau du cycle secondaire II (Collège de Nyon Marens, Gymnase de Nyon, École Professionnelle Commerciale de Nyon) en collaboration avec les artistes de la fabrique des arts vivants. En proposant des ateliers de pratique artistique, des visites de répétitions et des échanges avec des artistes, les élèves découvrent les arts vivants par la pratique.

Avec le développement de la programmation artistique pour les familles, le far° prévoit de développer des collaborations avec le cycle primaire et des classes plus jeunes tout en maintenant les partenariats existants avec les écoles du cycle secondaire.

Par ailleurs, les membres de l'équipe annuelle sont régulièrement sollicités pour intervenir dans le cadre de formations délivrées par des hautes écoles de Suisse romande et l'Unil. Il s'agit ici d'une journée annuelle d'enseignement dans le cadre du CAS en médiation culturelle de la HETSL, d'interventions ponctuelles à la Manufacture – Haute école des arts de la scène (suivi de mémoires du CAS en production des arts scéniques...) et d'une collaboration avec le MAS en Management Culturel. Ces collaborations sont signe de l'expertise et de la reconnaissance dont bénéficie l'équipe du far°.

3.2.2. Projets participatifs et événements ponctuels

Chaque année le far° met en place, avec des partenaires de Nyon et du Canton de Vaud, des projets de participation culturelle et des événements ponctuels d'art vivant. Ces événements varient en fonction des années, des partenariats existants et des artistes en création lors de la fabrique des arts vivants. **Ils permettent de parler du festival en amont et plus spécifiquement au printemps afin de commencer la promotion des spectacles du festival et attirer des nouveaux publics au festival.**

Depuis 2023, le far° est invité chaque année par l'EPFL pour proposer un projet de participation culturelle et/ou spectacle lors du festival « Les Culturelles ». Grâce à cette collaboration, imaginée à perdurer, le far° est visible au printemps hors territoire nyonnais.

Le far° participe régulièrement à la Journée des Arts de Nyon permettant de revenir sur le festival passé et commencer de créer du lien entre la population nyonnaise et des artistes de l'édition suivante du festival.

En 2027, le far° s'associe à d'autres acteurs culturels de la Ville de Nyon pour concevoir et organiser ensemble le Temps fort cirque, un week-end prolongé au mois de mai mettant les arts du cirque à l'honneur.

Le far° est amené à inviter des artistes souhaitant créer des projets en lien avec la population de Nyon et du District de Nyon et de porter ainsi des projets de participation culturelle. Dans ce cadre et aussi sur demande, des collaborations avec des services spécifiques de la Ville de Nyon pourraient avoir lieu (le projet *À ce stade*, collaboration en 2024 avec le Service du Territoire de la Ville de Nyon, en est un parfait exemple).

4. Le far° permacole

Depuis 2022, le far° poursuit une démarche se servant des outils et principes de la permaculture pour le fonctionnement d'une organisation culturelle (cf 1.2.). Cette démarche novatrice a été reconnue des institutions de soutiens, de formation et culturelle. Actuellement une étude, menée par la chercheuse Mathilde Chenin de la HETS et de la HEAD, est en cours pour étudier l'impact du projet PERMA-CULTURE sur le fonctionnement et la durabilité du far°.

Les deux axes du projet initial avaient été l'inscription du far° dans son territoire nyonnais et une équipe durable, à la fois pour garantir l'efficacité du travail et préserver la santé des collaborateur·ice·s. **Dans les années à venir, l'équipe du far° souhaite poursuivre cette démarche. Les développements futurs seront notamment imaginés à partir des résultats de l'étude d'impact actuelle.**

Il est évidemment indispensable de garder de bonnes conditions de travail de l'équipe du far° tout en adaptant les salaires au coût de la vie. Ceci pérennise les équipes et participe grandement à un développement de qualité de l'institution. A ce sujet, il est à mentionner que le far° participe actuellement, avec d'autres institutions culturelles membres de la Fédération Romande des Arts de la Scène, à une étude du bureau UND pour étudier la compatibilité entre la vie professionnelle et la vie privée des collaboratrices de l'équipe permanente.

Un autre axe souhaitable est d'inscrire le far° encore davantage dans des réseaux de soutiens artistiques au niveau cantonal et au niveau de collaborations internationales avec le voisinage proche (Grand Genève, Interreg).

5. Conclusion

S'inscrivant dans la continuité de la dynamique lancée en 2022, le développement du far° et l'augmentation budgétaire sollicitée renforceront l'attractivité de l'institution. Ces moyens permettront de consolider le soutien à la création et d'offrir de meilleures rémunérations aux artistes, tout en déployant des mesures d'inclusivité et de gratuité ambitieuses pour les publics.

Ce renforcement de l'engagement public créera un effet de levier auprès de la Loterie Romande, pérennisant ainsi les efforts du far° et des soutiens publics. Acteur incontournable du paysage culturel romand, suisse et au-delà, le far° s'affirme comme un laboratoire vivant, en prise directe avec les enjeux culturels et sociétaux de notre époque.